

Séance du 2 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le 2 Avril, à 19 heures, le Conseil du SIRP de Bieujac-St Pardon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bieujac, sous la présidence de Monsieur DUMENIL, Président.

Étaient présents :

Mmes DUFFILLOL, DARRIET, JURADO GONZALES

Mrs. DUMENIL, DUCASSE, PAING, NORMANT, BLANGERO, CHALOU PIN, REVUELTA

Absents excusés : M. BAGUR Jean Philippe, Mme DELAGE Séverine

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Mr REVUELTA

① Compte Administratif 2014

Monsieur Jean-Baptiste PAING, vice-président présente le compte administratif de 2014, résumé ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	255 508.70€	290 138.57€
INVESTISSEMENT	23 048.06€	14 903.31€

-Pour la section d'investissement, un résultat d'exercice de -8 144.75 €, il apparaît un résultat cumulé déficitaire de - **4 393.83 €** (excédent 2012: 3750.92€).

-Pour le fonctionnement un résultat d'exercice excédentaire de 34 629.87€ et un résultat cumulé excédentaire de 43 629.87€

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve les résultats du compte administratif 2014 présentés ci-dessus.

Monsieur le Président n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

Pour : 4 Contre : 0

② Approbation du Compte de Gestion 2014

Le compte administratif est en accord avec le compte de gestion du receveur.

Pour : 5 Contre : 0

③ Affectation du résultat

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical d'affecter le résultat de fonctionnement la somme de 23 441.90€ en investissement au 1068 ; et la somme de 20 187.87 € en fonctionnement au 002.

Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité d'affecter et d'inscrire les montants de 23 441.90€ en investissement, et de 20 187.87 € en fonctionnement au Budget prévisionnel 2015.

Pour : 5 Contre : 0

4 Vote du Budget 2015

Monsieur DUMENIL propose alors aux membres du Conseil Syndical le budget 2015, qui peut se résumer comme suit :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 Solde d'exécution positif (Restes à réaliser dépenses)	- 4 393.83 €	001 Solde d'exécution positif	- €
		(Excédent d'investissement)	
		1068 Autofinancement nécessaire *	23 441.90 €
Total DEPENSES NOUVELLES DE L'ANNEE	- 4 393.83 €	RECETTES NOUVELLES DE L'ANNEE	
Dettes: Rembt du capital	14 096.71 €		
Batiments publics	5 000.00 €	FCTVA	760.98 €
Installations Générales	4 500.00 €		- €
Mobilier	1 000.00 €		- €
Autres Immo	1 000.00 €		- €
mat informatique et logiciel	2 500.00 €		
Dépenses imprévues	500.00 €	021 Virem de la section de fonctiomt	
TOTAL	24 202.88 €	TOTAL	24 202.88 €
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Achats et charges externes	91 440.20 €		
Frais de personnel	215 541.00 €	Remboursement du personnel	24 000.00 €
Subv et participations versées	4 880.00 €	redevance cantine	34 500.00 €
Impôts et taxes		Participation Bieujac	116 128.91 €
Autres charges budgétaires		Participation St Pardon	107 662.18 €
Titres annulé	100.00 €	Participation St Loubert	7 770.00 €
Frais financiers :		fonds d'amorçage	4 850.00 €
Intérêts de la dette	1 771.19 €		
DEPENSES IMPREVUES	1 366.67 €	EXCEDENT	
TOTAL	315 099.06 €	D002 FONCTIONNEMENT	20 187.97 €
Virement à la section d'investissement			
023			

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve le Budget 2015 présentés ci-dessus.

Pour : 5 Contre : 0

5 Participations des Communes :

Le Conseil Syndical approuve et valide le montant des participations des communes

Bieujac : 116 128.91 €

St Pardon de conques : 107 662.18 €

6 Renouvellement Plan de Formation Mutualise

Monsieur le Président propose le renouvellement du Plan de formation mutualisé et rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités locales d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé du département de la Gironde.

Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

Le Conseil Syndical, approuve et décide de renouveler le plan de formation mutualisé.

Pour : 5 Contre : 0

Questions et Informations diverses

M. Dumenil informe le conseil syndical du four stocké à la cantine de St Pardon, celui-ci précise qu'il n'est pas utilisé et qu'il prend de la place.

Monsieur le Président demande aux élus du SIRP de bien vouloir céder ce four à la commune de Bieujac pour le montant de 100€.

Le Conseil Syndical demande le temps de la réflexion, et reporte cette demande au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.